

19 MAI

LES LEÇONS QUE NOUS DONNE SAINTE CATHERINE (Suite)

La vie cachée

Sœur Catherine a toujours mené la vie cachée, elle a exercé les emplois les plus communs. En effet, elle doit disparaître. Comme une de ses compagnes disait un jour : "Il est probable que la Sœur qui a vu la Sainte Vierge est aujourd'hui supérieure", la servante de Dieu répondit : "Non, non, il faut qu'elle mène la vie cachée."

Pendant quarante-six ans, elle eut la passion de se cacher, comme d'autres ont la passion de parler. Elle trouve naturel d'être ignorée et mise de côté. Or, la vertu qui s'ignore est le comble de la véritable vertu.

N'imaginons pas la Voyante de la rue du Bac comme une Catherine de Sienne, en communication habituelle avec Notre-Seigneur. Son Thabor fut d'un moment, sa fidélité au devoir d'état de tous les jours.

Tous les matins, elle recevait sa tâche. Le champ d'action d'une Fille de la Charité est très circonscrit ; elle est clôturée dans son devoir d'état. Lumière des plus modestes, à la flamme pure, chaude, sans éclat, sans sursaut, Sœur Catherine se consumera jour et nuit, pendant quarante années, dans sa maison de Reuilly, comme en une chapelle close et recueillie.

PRIÈRE

Ô mon Dieu, tu as voulu que ton Fils unique vécût trente ans de vie cachée sur les trente-trois années que dura sa vie terrestre ; tu as voulu aussi que la Très Sainte Vierge Marie menât une vie obscure, uniforme, sans aucune action d'éclat. C'est assez nous montrer quel prix tu attaches aux actions humbles, connues de toi seul et accomplies pour ton seul amour.

Fais qu'à l'exemple de votre Servante, Catherine Labouré, nous sachions trouver notre joie à remplir parfaitement notre devoir d'état, expression certaine de ta volonté divine, à nous contenter souvent de tâches humbles et monotones avec lesquelles nous pouvons si facilement nous remplir de ton bonheur éternel. Ainsi soit-il !

Ô MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ, PRIEZ POUR NOUS QUI AVONS RECOURS À VOUS !